

<u>Médecins</u>: Dr MADAY: 02.96.86.39.86 Dr BROC: 02.96.88.09.28 Du samedi au dimanche soir : le 15 ou 112 (mobile) Cabinets Infirmiers A domicile ou au cabinet sur RDV -Plévenon: 09.62.68.61.38. Thomas NASCIMBENI-PREVOST 1, Rue du Freschet, -Fréhel bourg: 02.96.41.59.94 C.BLANCHETEAU, D. HERVE, F. URIÉN - Pléhérel Plage :02.96.41.55.79 M. BRETOŇ et S. DENOUAL Numéros d'urgence -danger immédiat : 17 -violences sur les enfants : 119 -violences conjugales: 3939 Pompes funèbres, transport de corps 24/24h, chambre funéraire Entreprise GUILLEMETTE **6** 02.96.41.30.21 ou 06.88.31.56.04 Ambulances du littoral 02.96.72.15.66 Taxi du Cap: 02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09 Arvorek taxi (TPMR: mobilité réduite) ①06.16.97.53.06 <u>Services Urgence :</u> POMPIERS **☎** le 18, (Portable le 112) SAMU Tele 15 - POLICE Tele 17 PHARMACIE de garde 32 37 Secours en mer : -Depuis le littoral : 2 196 -En mer: radio VHF: canal 16

Rappel: L'accueil physique et téléphonique de la mairie et la poste sont fermés tous les mercredis ainsi que les jours fériés. La poste n'est ouverte que le matin.

Fermeture exceptionnelle de la mairie et la poste le 2 juillet 2022.

Camping: Ouvert depuis le 26/05 jusqu'au 11/09. Accueil fermé les mercredis de juin. Visite du Phare—juin : Ouvert de 14h à 17h30 les vendredis. samedis, dimanches. Billetterie sur place.

Les rendez-vous de la retraite:

Du lundi 27 juin au samedi 2 juillet, les équipes de l'assurance retraite et de l'Agirc -l'Arcco se mobilisent pour vous informer sur votre carrière et son impact sur votre future retraite. Infos sur site: Rendez-vous de la retraite.

PLEIN PHAR

N°50 **JEUDI 16 JUIN 2022** <u>Imprimeur – gérant</u> : Hervé VAN PRAAG <u>Siège social :</u> Mairie de Plévenon. ①02.96.41.43.06.

Mail: mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

-Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h et

14h-16h30.

Samedi: 10h-12h. Fermée le mercredi.

Il fait Chaud

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Les grosses chaleurs font leurs retours :

- Pensez à bien vous hydrater mais évitez l'alcool
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour
- Evitez les sorties aux heures les plus chaudes
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mangez des plats légers et riches en eau
- Portez des vêtements légers, amples, clairs et un chapeau
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Résultats des élections législatives du 1er tour du 12 juin 2022:

Inscrits	751
Abstentions	325
Votants	426
Bulletins nuls	4
Bulletins blancs	4
Exprimés	418
M. Hervé BERVILLE	138
M. Franck BONVOISIN	5
M. Antoine KIEFFER	79
M. Jean-Luc SICRE	0
MME Eugénie CROKAERT	26
M. Raphaël DROUILLET	8
MME Héléna MARIE	3
MME Lucie HERBLIN	4
M. Michel DESBOIS	19
M Serge MONROCQ	11
MME Sophie HUBERT	4
M. Bruno RICARD	121

COMMUNIQUÉ D'ARMOREK TAXI:

Nous vous informe que contrairement au bruit qui court, nous n'avons pas vendu. Nous sommes toujours à votre disposition pour tous vos transports sur le secteur 7j/7 (gare, aéroport, randonneurs, transports de groupes, transport de bagages, assistance). Nous vous rappelons que nous avons 2 véhicules équipés d'une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant et que notre taxi est conventionné pour vos transports médicaux. Vous pouvez nous joindre au 06.16.97.53.06.

ELECTIONS LEGISLATIVES (suite)

Elections législatives du 19 juin : Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes de Plévenon de 8h à 18h.

L'entrée se fera par l'entrée principale et la sortie s'effectuera par les toilettes. Accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le port du masque n'est plus obligatoire pour les électeurs mais demeure recommandé pour les personnes âgées, immunodéprimées, malades chroniques et fragiles.

Déroulé du vote :

- entrée dans la salle : désinfection des mains
- passage devant la table des bulletins de vote et des enveloppes de scrutin puis dans l'isoloir.

- contrôle de la pièce d'identité ou de la carte électorale.

- signature (avec son propre stylo noir ou bleu), vote et remise de la carte électorale.

- sortie de là salle : désinfection des mains pour celles et ceux qui le souhaitent.

Procurations : si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. Vous pouvez donner

procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre

commune que la vôtre. Pour cela, vous devez établir une procuration. Vous pouvez effectuer cette démarche de trois façons différentes :

- En ligne : en utilisant le téléservice Ma procuration et vous devez vous rendre en personne dans un

- En ligne : en utilisant le téléservice Ma procuration et vous devez vous rendre en personne dans un commissariat de police (où qu'il soit) ou en gendarmerie (où qu'elle soit), muni d'un justificatif d'identité et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail que vous avez reçu.

- Formulaire à imprimer 1. En utilisant le formulaire Cerfa n°14952*03. Vous pouvez : - Soit remplir le formulaire en ligne, puis l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso). - Soit imprimer le formulaire sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main. Vous devez y indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place et vous devez ensuite vous présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police, (où qu'il soit) une gendarmerie (où qu'elle soit) ou un tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail).

- Formulaire en présentiel : Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail) Vous y remplissez le formulaire en indiquant notamment votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Si une infirmité ou maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile (même si vous

déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile (même si vous êtes en Éhpad). Vous devez effectuer cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

DINAN AGGLOMERATION

Modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH):

La concertation préalable aura lieu pour une durée d'environ 4 mois, du 9 mai au 31 août 2022 inclus. La concertation a pour but de permettre aux habitants, acteurs du territoire et toute autre personne concernée par le projet :

De prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUiH

• De donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées et, le cas échéant, de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- \Rightarrow **Par écrit**, sur un registre, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public du siège de Dinan Agglomération (8, boulevard Simone Veil CS 56357, 22106 DINAN Cedex)
- ⇒ Par voie électronique: plui@dinan-agglomeration.fr
- ⇒ Par voie postale à M. le Président de Dinan Agglomération, (Dinan Agglomération : 8, boulevard Simone Veil—CS 56357, 22106 DINAN Cedex)

Un dossier de concertation préalable sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- Sur le site internet de Dinan Agglomération à la rubrique «modification du PLUiH»
- Au siège de Dinan, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera actualisé en tant que besoin, suivant l'avancement de l'étude du projet.

Lancement des votes du budget participatif:

La phase du vote du budget participatif a été lancé le 2 mai 2022, tous les habitants de Dinan **Agglomération** peuvent voter pour leurs projets favoris jusqu'au 30 juin 2022. Le vote peut s'effectuer:

- **En ligne** sur la plateforme: https://budget-participatif.dinan-agglomeration.fr/
- En présentiel, dans les urnes disponibles en mairie. Un catalogue avec le détail des projets ainsi que des bulletins de votes seront disponibles en mairie.

DINAN AGGLOMERATION (suite)

Attention : un bulletin de vote dans l'urne par personne, même en cas de vote pour plusieurs projets.

Soutenez le projet du Comité des Fêtes « A vélo comme dans un fauteuil » Une urne est votre disposition à la mairie jusqu'au 30 juin pour déposer votre bulletin de vote. Vous pouvez voter également directement sur le site internet de Dinan Agglomération.

Transports et mobilités: Les navettes estivales sont de retour. Mis en place par Dinan Agglomération, ce service gratuit sera accessible du 4 juillet au 28 août 2022. Trois circuits sont proposés, dont 1 en correspondance directe avec le Circuit n° 1 (Circuit n°1bis), Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), les navettes sont aussi équipées de porte-vélos.

Ce service vient compléter l'offre BreizhGo (plus d'informations sur www.breizhgo.bzh). Trois circuits pour s'évader....

- Circuit n°1 : Dinan <> Sables d'Or les Pins (Fréhel—Réservation recommandée)
- Circuit n° 1bis : Plélan-le-Petit <> Corseul (correspondance avec arrêt « Corseul « du circuit n° 1 -Réservation obligatoire)
- Circuit n° 2 : Dinan <> Bétineuc (base de loisirs) <> Broons (Réservation recommandée)
 Réservation gratuite au 02.96.68.31.39 du lundi au vendredi de 8h à 17h. Infos complémentaires sur www.dinan-agglomeration.fr

GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FREHEL

Vous habitez Plévenon, Fréhel, Plurien et Erquy? Demandez votre carte Grand Site et bénéficiez d'avantages. Soucieux de permettre à tous une découverte guidée du patrimoine exceptionnel de la région des Caps, le Syndicat mixte a mis en place des propositions et tarifications spécifiques en faveur des résidents locaux des 4 communes. Carte gratuite et valable 3 ans. Renseignements au 02.96.41.50.83.

DINAN CAP FREHEL TOURISME

Nos brochures 2022 sont en libre service, le Magazine de la destination pour s'évader, le guide pratique pour les activités culturelles, nautiques nature et bien d'autres... ainsi que le guide des saveurs. Retrouvez nous à l'office de tourisme de Plévenon le lundi, mercredi et vendredi matin de 9h30 à 12h30.

REGION BRETAGNE

Tarif restauration, hébergement scolaire: « Avec la région, dans mon lycée, je suis bien accueilli (e), en forme, avec de nouveaux tarifs accessibles et solidaires ». Inscription indispensable en ligne à partir de 1er juin bretagne.bzh/dans monlycee. Besoin d'aide pour vous inscrire? Contact : 02.23.20.60.00.

Transport scolaire Breizhgo: Inscription en ligne 7 jours/7 - 24h/24 à https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor. Date limite d'inscription aux transports scolaires fixée au 18 juillet 2022. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée. Plus d'infos sur le site www. Breizhgo.bzh ou contacter la centrale d'appel Breizhgo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local.

COMMERCES

Boucherie Dalibot: Le magasin sera fermé à partir du 25 juin à 13h jusqu'au 29 juin. Réouverture le jeudi 30 juin.

La ferme du gros chêne: ouvert tous les jeudis de 17 à 19h. Retrouvez à la vente nos poulets cou-nu à 9.80€/kg, de l'agneau au détail (à partir du 23 juin) et nos œufs frais! Les morceaux d'agneaux sont mis sous vide, vous avez le choix entre : tranches de gigot, gigot, côtes, selle, morceaux à mijoter (poitrine et collier) et abats. L'ensemble de notre production est certifiée bio. Il est préférable de commander. Pour + d'info, n'hésitez pas à nous contacter au 06.52.29.43.95.

ASSOCIATIONS

Amicale laïque de Fréhel-Plévenon et école publique de Fréhel: Kermesse le vendredi 24 juin à l'école de Fréhel. De 19 à 20h : spectacle des élèves. A partir de 20h jeux et restauration.

ASSOCIATIONS (suite)

Vide greniers et puces Marines : Dimanche 10 juillet, organisé par le Comité des fêtes et l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Saint-Géran dans le Jardin du Syndicat des Caps. Venez nombreux. Buvette et restauration sur place. Renseignements sur Brocabrac.fr

Plurien s'anime - Fête de la musique: Le 24 juin à 19h, place de l'église. Scène ouverte avec des musiciens variés et chanteurs locaux. Concert à 21h avec le groupe « L'insolente »(chanson française, humour et soul du groupe de l'artiste Floriane) puis reprise de la scène ouverte et guinguette à volonté! Restauration et bars ouverts par les commerçants locaux. Infos: Gaëlle Chauveau (06.37.31.87.56)

Les P'tits Potes: Mardi 21 juin, fête de la musique à Plévenon dans la cour de l'école à partir de 18h. Gratuit et ouvert à tous. Restauration et buvette sur place. Tous les musiciens, chanteurs... qui le souhaitent peuvent participer. Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire en contactant Hervé (06.26.57.22.32), Jean-Claude (06.88.11.39.80) ou Richard (06.38.27.70.92).

Oyez, oyez braves gens les félipous reviennent. Egayons nos rues. Renseignements et inscriptions : Daniel Huon (02.96.83.83.37), Claire Oehler-Lefilleul (06.83.3683.11), lesptitspotes22@gmail.com

Chorale de Saint-Briac: Samedi 2 juillet, à l'église de Plévenon, concert « Appassionata ». Direction : Mark Sweeting (gospel, musique sacrée, chanson française, musique du monde, jazz) à 20h30. Participation libre.

Association Arc en Ciel Fréhel: Du 23 au 26 juin, exposition à la Salle de la Grande Abbaye de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Clôture le dimanche à 18h30. Entrée libre.

L'association « Le Chevalet » de Plurien: exposition annuelle à la salle polyvalente les 17/18/19 juin de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 (huile, pastel, acrylique, aquarelle....). 3 artistes peintres aquarellistes Daniel Morice, Gérard Hubert et Maud Trivin. Tombola permettant de gagner des tableaux sur place. Entrée gratuite. Venez nombreux pour le plaisir des yeux!!!

TC Fréhel: Samedi 18 juin, de 14h à 17h, venez fêter le tennis avec le TC Fréhel aux terrains extérieurs à Pléhérel Plage. Rencontres parents, enfants et invitez votre copain (copine), suivi d'un goûter. Bonne ambiance et détente garanties. Gratuit, ouvert à tous. « Soirée pizza au TC Fréhel le vendredi 1er juillet. Commandez dès maintenant au 07.84.54.70.99 ou au 06.84.68.43.63. Un moment convivial autour d'un apéritif vous sera offert. Soyez gourmands! »



Ateliers (sur adhésion et inscription): Les mardis 21/28 juin, SOPHROLOGIE de 14h à Steredenn 15h15 à DINAN. Le jeudi 23 juin, 7 étapes Essentielles pour gagner confiance en soi de 10h30 à 11h30. Boutique solidaire: Fermeture le jeudi 16 juin à 17h30 pour travaux. Réouverture en septembre.

Mission locale: Le mercredi 22 juin, permanence armée de Terre et Marine à la Mission Locale. Le vendredi 24 juin, permanence bus des métiers de 10h à 13h, place st Jean à Dinan.



Les Echiquiers des Templiers: L'association de Pléboulle propose une initiation gratuite pour les habitants de Plévenon. Ouvert à toutes et à tous de 7 à 77 ans à la salle des associations les samedis 2 et 16 juillet et les samedis 6 et 20 août. Individuelles ou collectives, par séances de 30 mn entre 14h et 17h. Inscriptions auprès de Bernard (06.28.07.66.51 ou 06.22.22.20.55. ou nbgledel@gmail.com

DIVERS

A vendre: Lit d'enfant à barreaux bois blanc, bon état, lit pliant métallique sur roulettes (sans matelas), ancien poêle circulaire en fonte (bois/charbon—rare) bon état, lustre divers en laiton, cuivre,...matériel de piscine neuf, système de levage roues, broyeur de bois coupé (sans lames—cylindres), nombreux outillages en très bon état, meubles important de salle à manger, jeu de foot (neuf). Visible sur place, sans engagement. Prix à débattre. Contact: JP HAMEL 4 rue de la fontaine 06.80.14.17.77

Recherche: Parcelle boisée non constructible, facile d'accès. Contact: 06.43.12.56.94.

Repas dansant (classe 2): au restaurant l'Attraction à Saint-Alban, le samedi 26 novembre à 20h. Menu 41€: Kir pétillant et amuse bouche, feuilleté forestier, cuisse de canette confite, fromages, salade, tarte fine et son caramel, café et vins. Réservation par téléphone : Maryse : 06.74.58.44.87 (le soir) ou Paule au 07.69.42.83.55 (le soir). Puis envoyer vos chèques de réservation qui seront déposés après le repas. Réponse avant le 31 octobre. Ambiance assurée!

A réserver et prendre sur place : Petites bottes de foin. Prix sur demande. Contact : 06.38.59.06.44.

A donner : châtons. Tél : 06.52.44.30.33